

# REUNION PARENTS 2024

## **INTRODUCTION :**

L'école est un univers complexe rassemblant des enseignants, des personnels OGEC, des enfants et des parents.

Comment réussir à construire une véritable communauté éducative où tous les intérêts individuels convergent vers un objectif commun : **la réussite de tous les élèves.**

Cela passe d'abord par une valorisation mutuelle. Plus les parents reconnaîtront de la valeur aux savoirs de l'école, plus grandes seront les chances de réussite des élèves.

Une dynamique « socio-éducative » va se créer, faite d'échanges à double-sens dont l'élève retire le plus grand bénéfice.

Communication, information, mais aussi temps de rencontre informels, moments de convivialité, où la bienveillance réciproque viendra nourrir et renforcer le lien de confiance entre parents et enseignants. C'est ce qu'on appelle le dispositif de COEDUCATION indispensable.

Tout parent est en capacité d'aider son enfant dans son « métier d'élève ».

Voici un outil FACILE :

**Faire parler son enfant sur ce qu'il réalise à l'école sans lui demander systématiquement quelle appréciation il a eu**

**Aider l'enfant à se souvenir d'une notion, d'une règle apprise en lui demandant de vous l'expliquer car vous ne vous en souvenez pas**

**Conter oralement ou en feuilletant un livre, des histoires, des légendes, pour développer leur imagination, même s'ils savent lire**

**Il faut éviter de critiquer l'école ou l'enseignant devant l'enfant**

**Lui montrer qu'on est fier de ses réussites quelle que soit la matière concernée**

**Etre attentif à ses rythmes de vie (sommeil, repas réguliers, repos) et à ses outils d'élèves (contenu de cartable), télévision et autres médias éteints pour faciliter la concentration**

Il ne faut pas faire « l'école après l'école », ce n'est pas le rôle des parents. Mais pour aider les enfants à rentrer le plus efficacement dans les apprentissages, il faut les encourager, les rassurer et les soutenir.

### **L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ET SVP**

Dans l'Enseignement catholique nous mettons en place une « éducation intégrale. »

L'éducation intégrale, c'est la prise en compte de l'élève dans son intégralité parce que tout est lié dans une personne.

Mais c'est aussi enseigner sans exclure en mettant en place une organisation pédagogique qui permette d'évaluer le travail des élèves sans prendre le risque de décourager les plus fragiles.

Pour cela l'apprentissage coopératif est essentiel : apprendre avec les autres, par les autres, pour les autres et non pas un seul contre les autres.

COOPERER c'est faire ŒUVRE COMMUNE.

A St Vincent de Paul nous fonctionnons en classe multi niveaux ou multi-âges. Même si les classes sont composées de plusieurs groupes d'âges distincts, l'ensemble fonctionne comme un groupe-classe avec un professeur et aussi une assistante, à plein temps en cycle 1, à  $\frac{3}{4}$  temps en cycle 2 et  $\frac{1}{4}$  temps en cycle 3.

Ce type de classe est enrichissant pour l'élève : les valeurs qui y sont mises en place (bienveillance, coopération, entraide, tutorat) sont plus que positives. Plus que tout, l'apprentissage par les pairs se révèle inestimable.

L'enjeu de toute éducation inclusive est de permettre à tout élève de pouvoir « **être à la fois comme les autres, comme certains autres et comme personne d'autre** ».

## **LA PASTORALE**

Le projet de l'Enseignement Catholique est référé à la personne du Christ et non pas à des « valeurs » comme le croient certains.

Les écoles catholiques sont appelées à devenir « cette bonne terre » évoquée dans la parabole du semeur.

Régis Debray, écrivain et philosophe français, a dit : « Notre horizon n'est pas de vivre ensemble (les vaches aussi vivent ensemble) » et Christian Salenson, théologien, a ajouté : « mais de vivre en frères et sœurs ».

Chaque école doit mettre en œuvre une Pastorale Scolaire. Mais la pastorale qu'est-ce-que c'est ? Qui a une idée ?

C'est la manière de penser, d'agir et de célébrer la Bonne Nouvelle de JC. Le but de la pastorale est la formation intégrale de la personne dans ses 7 dimensions :

Intellectuelle Physique Morale Affective Sexuelle Sociale Spirituelle ainsi que la formation à la liberté.

La responsabilité pastorale de chef d'établissement lui donne une part de la mission de l'Eglise au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative. Cette mission, je ne la porte pas toute seule mais avec comme collaboratrice immédiate l'Adjointe en Pastorale APS Magda Flores, qui va m'aider à mettre en œuvre l'animation pastorale et favoriser la prise en compte de cette dimension pastorale dans toutes les activités de l'établissement.

La Pastorale scolaire cherche à mettre en œuvre toute l'activité scolaire comme une réponse à la mission confiée à l'école par l'Eglise. Mais parce qu'elle est transversale à tout acte éducatif, pédagogique et managérial, la dimension pastorale, au sein d'un établissement catholique, appelle à la participation différenciée des acteurs de la communauté éducative.

L'animation pastorale peut revêtir différentes formes :

- Eveil de l'intériorité
- Culture religieuse
- Culture chrétienne
- Dialogue interreligieux
- Préparation et célébration des sacrements
- Liturgie
- Formation humaine et spirituelle

- Engagement caritatif
- Responsabilisation éducative des élèves.

Cette année notre fil rouge, en lien avec la refonte de notre projet Educatif autour de la bientraitance, part d'une parole de Jésus :

« Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » Mathieu 25, 40

Et le parcours Cohésion (Editions Paroles de Sagesse), programme sur l'année pour travailler et renforcer les capacités de cohésion de groupe et prévenir le harcèlement.

## **PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

Nous avons :

- 4 classes de maternelle + 4 assistantes
  - 6 classes élémentaires + 4 assistantes
  - 1 Regroupement d'Adaptation Mme ROBY Cécile
  
  - 1 dispositif ULIS + 1 AESH collective Mme BODSON Aude et Mme BESSE Elodie
  - 1 UPE2A à mi-temps Mme BOHSALI Valérie
  - 1 adjointe en pastorale Mme FLORES Magda
  - 1 professeur de musique Mr CALLUAUD Pierre
  - 1 personne à l'accueil pour les renseignements et les règlements  
Mme TREVISAN Françoise
  - 1 référente de vie scolaire Mme MARTIN Aurélie
  - 1 assistante de direction Mme GONZALES Elodie
  - 1 CE 1<sup>er</sup> degré moi-même
  - 1 CE coordonnateur chef d'établissement du second degré Mr HERMIL
- Mais également plusieurs AESH individuelles et mutualisées, des associations partenaires pour le sport et des intervenants ponctuels.

## **LA COMMUNICATION**

Tous les matins vous êtes accueillis au 15 de la rue Fodéré par nos assistantes scolaires, Marie, Ouarda ou Muriel à partir de 7h30. A 8h par Aurélie, référente vis scolaire et moi-même. Vous pouvez nous donner des informations utiles pour la journée de votre enfant ou éventuellement nous poser des questions. Pour tout souci administratif il faudra vous adresser à Françoise au 17.

Vous pouvez également nous adresser un mail ou utiliser Ecole Directe pour toute question. Merci d'éviter les appels téléphoniques sauf urgence afin de ne pas surcharger notre réseau téléphonique.

Notre site Internet est à consulter régulièrement ainsi que notre Facebook.

Les enseignants disposent aussi d'un blog et vous pourrez les joindre directement via Ecole Directe (qui remplace Pronotes). Pour Ecole Directe vous avez tous reçu le protocole pour vous y inscrire ainsi que votre mot de passe. Mme Martin Aurélie vous fera une démonstration de fonctionnement lors de chaque réunion de parents si besoin.

Des affichages sont également à votre disposition sur les panneaux du 15 rue Fodéré.

## **NOTRE REGLEMENT INTERIEUR**

L'inscription d'un élève entraîne pour l'élève mais aussi pour les familles l'acceptation du Règlement Intérieur propre à notre établissement. Vous l'avez tous reçu par mail, il est sur notre site internet. Je vous conseille de le lire très attentivement et bien sûr je vous demande de le respecter très scrupuleusement.

Je vous en rappelle quelques lignes très importantes :

### **1- L'accueil à l'école tout d'abord**

Le matin l'accès à l'école se fait UNIQUEMENT par le 15 de la rue Fodéré de 7h30 à 8h25. Aucun élève de l'école primaire (maternelle ou élémentaire) ne pouvant accéder à l'école par le 17 réservé au second degré, vous devez IMPERATIVEMENT arriver avant 8h25, heure de la fermeture de la porte du 15.

Aucun retard n'est toléré, d'abord par respect pour ceux qui arrivent à l'heure, notamment le personnel qui accueille les enfants et les autres familles. Ensuite par respect des professeurs qui ont commencé la classe et aussi pour donner le bon exemple aux enfants. De plus avec le Plan Vigipirate au niveau le plus élevé nous ne pouvons prendre le risque d'ouvrir les portes constamment. Enfin dernière raison mais pas la moindre, une fois que le personnel est remonté dans les classes, il n'y a pas d'adulte disponible pour les allées et venues des retardataires.

Il vous faut donc prévoir une organisation qui permette le respect de ces horaires. Dites-vous que vos enfants commencent l'école à 8h15 et ainsi vous ne serez jamais en retard.

Si cela devait quand même arriver, sachez que les enfants ne seront pas acceptés et qu'il faudra les ramener lors de la ½ journée suivante, c'est-à-dire à 13h au 15 de la rue Fodéré également. La même règle vaut pour l'AM également.

Cela peut vous sembler contraignant mais c'est ainsi. Imaginez si le personnel et les enseignants avaient tous une bonne raison pour ne pas être à l'heure et que l'école ne puisse ouvrir aux horaires habituels ? qu'en penseriez-vous ?

En fin de journée les classes sortent selon un horaire établi et là aussi il faudra être à l'heure. Si vous n'êtes pas présent à la sortie de la classe de votre enfant, l'élève bascule automatiquement sur la garderie et vous ne pourrez le récupérer qu'à l'heure de la première sortie de la garderie, soit 17h30. Cette prise en charge vous sera facturée, donc je vous recommande d'être à l'heure.

Là aussi il faut comprendre l'organisation de l'établissement qui demande à chacun (enseignants personnels et familles) un strict respect des horaires.

## **2- La tenue vestimentaire**

Seuls sont autorisés les gilets, sweats, polos... personnalisés SVP. Les pantalons ou jupes doivent être de couleur bleue (bleu marine) et de couleur unie, sans motifs.

Les blousons pour l'hiver de couleur BLEUE uniquement et sans motifs.

A la ½ saison les enfants doivent porter la polaire ou le sweat de l'école.

Les chaussures dorénavant uniquement de couleur bleu marine ou noire, la notion de « couleur foncée » n'étant pas compréhensible pour tous. Donc pas de chaussures blanches, dorées, argentées, rouges ou autres.

Parlons des cheveux qui doivent être attachés pour les filles comme pour les garçons, sans coloration, mèches ou rajouts colorés. Et pour les garçons attention, les coupes actuelles prisées par les jeunes et moins jeunes avec une partie de la chevelure rasée, ne sont pas admises.

Etant donné qu'aujourd'hui les extravagances sont nombreuses, je me réserve le droit, en tant que chef d'établissement, de ne pas accepter un élève si je juge que la coiffure ou la tenue ne correspond pas à ce qui est attendu.

## **3- Les sanctions**

Vous trouverez jointe à notre Règlement Intérieur notre échelle de sanctions que nous avons mise à jour. Vous devez la connaître, tout comme les élèves. Il est présenté sous forme d'échelle.

Chaque rappel à la règle est accompagné par un temps d'écoute et d'explication auprès des enfants ;



Qu'as-tu fait ? que prévoit le règlement ? à quel niveau de l'échelle es-tu ? que va-t-il se passer ?

La réparation est privilégiée mais elle peut être assortie d'une sanction bien sûr selon le degré de gravité.

Les conflits entre élèves sont gérés par l'équipe et les mesures prises à l'encontre des tel ou tel élève n'ont pas à être divulguées auprès des familles des autres enfants.

Sachez que la gestion des conflits et la prévention du harcèlement sont abordés chaque année avec les enfants, de la PS au CM2, plusieurs fois dans l'année scolaire et que les conflits sont pris très au sérieux par l'équipe, qui les gère selon le protocole propre à notre établissement.

## **LA PAUSE MERIDIENNE**

Lors de la pause méridienne les enfants sont pris en charge par le personnel OGEC de l'établissement.

La restauration est assurée par ELIOR notre prestataire avec ;

- 4 services pour les maternelles où les enfants sont servis à table par le personnel Elior. La surveillance est faite par le personnel propre à l'établissement Marie Perrin, Ouarda Bendjeddou et Muriel Podda, à partir de 11h
- 3 services en continu pour les élémentaires, cycle 2 servi à table et cycle 3 au plateau à partir de 11h15 heure du 1<sup>er</sup> service.

Tout est cuisiné sur place par Elior.

Les enfants sont invités à participer au tri des déchets alimentaires et au compostage des déchets organiques.

Des temps de récréation avec jeux libres sur la cour terrasse (ping-pong, baby-foot, jeux de construction, parcours gymnique, ludothèque) mais aussi ateliers (base-ball, danse, bricolage, chant, langues vivantes) sont proposés aux élémentaires, et temps de sieste pour les plus jeunes.

## LA CIRCULAIRE DE RENTREE DE L'EDUCATION NATIONALE

Chaque année l'Education Nationale édite une circulaire de rentrée donnant les axes à suivre pour les enseignants. Cette année la priorité est **de ne laisser aucun élève sur le bord du chemin.**

Pour cela :

### 1- 3 évolutions importantes

- Enseigner les mathématiques et le français en cycles 1et 2 avec « manipulation-verbalisation-abstraction » pour les maths et en français « pratique quotidienne lecture et écriture de textes ».
- Lancement d'une démarche de labellisation des manuels scolaires de CP et CE1 en lecture. Mesure non obligatoire heureusement afin de laisser la liberté pédagogique aux enseignants.
- Des évaluations nationales déployées en début d'année scolaire pour chaque niveau scolaire du CP à la fin du collège, évaluations qui serviront d'outils pour l'adaptation de la pédagogie à chaque élève.

### 2- La deuxième exigence est la pleine inclusion scolaire. Les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) expérimentés dans 4 départements devraient apporter aux familles écoute et réponses opérationnelles pour la scolarisation des enfants à besoins particuliers ou porteurs de handicap avec par exemple l'affectation d'une AESH dès la demande déposée et en attente de la notification de la MDA.

Evolutions majeures aussi avec les programmes d'Enseignement Moral et Civique (EMC) qui vont être révisés.

La poursuite de la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, de la maternelle à la Terminale.

Les cours d'empathie seront généralisés.

La lutte contre le harcèlement se poursuivra (questionnaire national du CE2 à la Terminale dès novembre).

### 3- Un plan ministériel sera déployé pour renforcer la sécurité des élèves et des personnels et des établissements scolaires en lien avec les forces de l'ordre.

4- L'école doit jouer un rôle déterminant dans l'usage raisonné des écrans et l'appropriation du numérique dont l'Intelligence Artificielle à des fins pédagogiques : donner aux élèves les clés de compréhension permettant d'élaborer des outils d'IA.

Il ne s'agit pas de bannir le numérique de la pédagogie mais les usages non-pédagogiques n'ont pas leur place à l'école. Le programme PIX (plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques) jusqu'à présent réservé au collège, sera expérimenté en CM.

5- L'école du futur est aussi une école plus engagée dans la protection de l'environnement et de la transition écologique. La création des éco-délégués mais aussi la révision des programmes devraient améliorer le niveau de connaissances et de compréhension des enjeux pour faciliter la prise de conscience et favoriser l'engagement.

L'année 2024-2025 déclarée « Année de la Mer », la France accueillant la Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice en juin 2025.

6- Le renforcement des compétences psychosociales des élèves aussi bien en termes de confiance en soi que de rapport aux autres

7- Et bien sûr la santé physique des élèves qui doit rester une préoccupation constante (30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes) en plus des 3h d'EPS hebdomadaires prévues au programme.

## **LES FUTURS NOUVEAUX PROGRAMMES CYCLES 1 ET 2 en attente de validation par l'Education Nationale**

La structure des programmes de français et de maths est identique pour les cycles 1 et 2, déclinée par classe d'âge pour la maternelle (notons que les repères d'âge ne sont donnés qu'à titre indicatif avec la mention « lorsque les connaissances précédentes sont observées » et par niveau d'enseignement en cycle 2.

### **CYCLE 1**

Le 1<sup>er</sup> axe donne la priorité à l'acquisition du langage oral pour s'exprimer et comprendre qui se construit par :

- L'enrichissement du vocabulaire et de la syntaxe orale depuis la PS
- L'acquisition d'une conscience phonologique dès la PS.

Le 2<sup>ème</sup> axe doit permettre aux élèves de se préparer à apprendre à lire et à écrire :

- Grâce à l'acquisition du principe alphabétique
- Grâce aux activités de motricité fine
- Grâce au travail d'écoute et de compréhension de différents types d'écrit (textes et documents lus par l'adulte)
- Grâce à la production collective de premiers écrits qui permettent aux élèves de comprendre que ce qui est dit à l'oral se transcrit à l'écrit.

Le 3<sup>ème</sup> axe autour des maths : les 3 aspects du nombre (numération, faits numériques, formes et grandeurs) seront travaillés selon le triptyque manipuler-verbaliser-abstraire et tous les thèmes introduits en cycle 2 doivent être abordés de façon ludique, informelle et intuitive à travers des jeux, des situations problèmes. Il y a peu de nouveautés par rapport au programme actuel.

## CYCLE 2

En Français 5 axes :

- L'oral
- L'écriture
- La lecture
- Le vocabulaire
- La grammaire/l'orthographe.

En Mathématiques :

- Le sens des 4 opérations dès le CP
- Les fractions simples et les décimaux dès le CE1

Ces programmes devront faire une place substantielle à la maîtrise des compétences psychosociales et à la culture générale des élèves, autour de repères communs et indispensables.

Notons l'éveil à la diversité linguistique : langues régionales, LV étrangères, langue des signes) qui fait son apparition de façon plus marquée. Jouer avec le matériel sonore qu'est la langue et manipuler mots et phrases à l'oral va permettre aux élèves d'acquérir des habiletés phonologiques (musicalité-intonation-accentuation-rythme-prononciation) qui vont être autant de ponts vers une maîtrise consolidée et une stabilisation de la langue française.

Prise de parole des collaborateurs suivants :

Mme ROBY Cécile pour le Regroupement d'Adaptation

Mme BODSON Aude pour le dispositif ULIS

Mme BOHSALI Valérie pour l'UPE2A

Mr CALLUAUD Pierre pour la musique

Mme FLORES Magda pour la Pastorale

Mme GONZALES Elodie pour l'administratif

Mme MARTIN Aurélie pour la communication (Ecole Directe, Site internet, Facebook) et l'organisation des clubs

### **QUESTIONS DIVERSES**

### **CONCLUSION**

Merci à tous et bonne année scolaire.